

Distribution des actions de Kintavar aux actionnaires de Géoméga et mise à jour corporative

Montréal, le 1 mai 2017 – Ressources Géoméga inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX.V: KTR) a le plaisir d'annoncer une distribution de 4 888 003 actions ordinaires d'Exploration Kintavar inc. (les « **Actions de Kintavar** ») sous forme de retour de capital, soit 0,0625 Action de Kintavar pour chaque action ordinaire de la Société détenue, en faveur des porteurs d'actions ordinaires de la société GéoMégA (la « **Distribution** »), sous réserve de certains ajustements en cas d'exercice d'options ou des bons de souscription actuellement en circulation, avant le 8 mai 2017. Les Actions de Kintavar sont inscrites à la côte de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** ») sous le symbole « **KTR** ». GéoMégA a reçu 17 857 143 Actions de Kintavar le 24 mars 2017 à la suite de la vente du portfolio de ses titres miniers aurifères.

La Distribution aux actionnaires de GéoMégA sera exemptée de la politique de traitement des effets payables de la Bourse et se déroulera selon le calendrier suivant :

- la date de clôture des registres pour déterminer les actionnaires de GéoMégA ayant droit à la distribution est le 10 mai 2017 (la « **Date de clôture des registres** »);
- la date d'ex-distribution sera le 8 mai 2017 (deux jours avant la Date de clôture des registres) ;
- la date de paiement ou de distribution (la « **Date de distribution** ») sera le ou vers le 15 mai 2017.

Après la Distribution, GéoMégA détiendra 12 969 140 Actions de Kintavar représentant 28,15 % de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Kintavar calculées sur une base non diluée. Une copie de la déclaration selon le système d'alerte qui sera déposée par GéoMégA en lien avec la Distribution décrite ci-dessus, sera disponible sur SEDAR sous le profil de l'émetteur de Kintavar. Ce communiqué de presse est émis conformément aux dispositions des lois canadiennes sur les valeurs mobilières concernant les déclarations selon le système d'alerte.

La Société a désigné la Distribution en tant que distribution d'actions sous forme de retour de capital et, en conséquence, elle n'est pas tenue d'émettre des feuillets d'impôt liés à la distribution. Les actionnaires de GéoMégA ayant des questions concernant le traitement fiscal de la Distribution devraient consulter leurs propres conseillers fiscaux ou contacter leur bureau local de l'Agence du revenu du Canada et, le cas échéant, des autorités fiscales provinciales.

Dans le cadre de la Distribution, la Société a engagé Services aux investisseurs Computershare inc. (« **Computershare** ») pour distribuer les titres représentant la partie applicable de la Distribution d'un actionnaire de GéoMégA aux adresses indiquées sur le registre des actionnaires de la Société maintenu par Computershare. Les fractions d'Actions de Kintavar ne seront pas distribuées. Le nombre d'Actions de Kintavar à recevoir par un actionnaire de GéoMégA sera arrondi vers le bas au nombre entier d'Actions de Kintavar le plus proche.

Computershare peut être contacté au 1-800-564-6253 (en Amérique du Nord) ou 1-514-982-7555 (en dehors de l'Amérique du Nord) ou par courrier électronique à corporation@computershare.com.

Mise à jour corporative

Depuis l'annonce des résultats de séparation le 21 juin 2016, l'objectif principal d'Innord inc. (« Innord ») a été d'augmenter la concentration des éléments de terres rares (« ETR ») du milieu de séparation afin d'augmenter la capacité de séparation d'un seul module. Le facteur de séparation, la consommation d'énergie et les ligands ont été considérés comme les principaux facteurs à aborder lors du développement.

De nombreux ligands et leur combinaison ont été testés dans une variété de conditions d'électrophorèse. De plus, une technique particulière a été acquise pour accélérer les tests de dépistage qui ont été appliqués aux solutions d'ETR de base contenant des ETR légers (La à Nd), qui sont les plus difficiles à séparer par électrophorèse par rapport aux ETR lourds.

«La tentative de modification et d'adaptation de la technologie d'électrophorèse dans la séparation des ETR à grande échelle est un processus lent et très difficile. Nous avons déjà démontré que l'électrophorèse a le potentiel de devenir une méthode prometteuse pour la séparation des ETR et maintenant, avec tout le travail accompli au cours des 12 derniers mois, nous nous rapprochons de la démonstration de ses fonctionnalités et de ses capacités dans une application de séparation à grande échelle. Nous sommes très heureux de voir les progrès dans les tests et nous allons informer le marché dès que les résultats finaux seront disponibles» a commenté Kiril Mugerman, président et chef de la direction de GéoMégA.

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et se distinguer par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale.

Actuellement, GéoMégA a 78 258 049 actions ordinaires en circulation.

À propos d'Innord

Innord est une filiale privée de GéoMégA (voir communiqué de presse publié le 2 mars 2015) détenue par GéoMégA à 96.1%. Le but d'Innord est de développer et d'optimiser le procédé exclusif de séparation d'ETR basé sur l'électrophorèse dont elle détient tous les droits. L'électrophorèse est la migration des espèces chargées (ions, protéines, particules) dans une solution en présence d'un champ électrique. Innord a déposé des demandes de brevet au Canada et aux États-Unis pour protéger ses droits sur son procédé de séparation novateur et cherche à en déposer dans d'autres juridictions.

Pour plus d'informations, contactez :

Kiril Mugerman
Président et Chef de la direction

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs à l'égard de nos intentions et de nos plans. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont basés sur diverses hypothèses et estimations posées par la Société et comportent un nombre de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux prévus ou suggérés dans ces énoncés prospectifs et les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Veuillez noter que les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, comme il est mentionné dans les documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Divers facteurs peuvent empêcher ou retarder nos plans, notamment la disponibilité et le rendement des entrepreneurs, les conditions météorologiques, l'accessibilité, les prix des métaux, la réussite ou l'échec des travaux d'exploration et de mise en valeur effectués à divers stades du programme ainsi que l'environnement économique, concurrentiel, politique et social en général. La Société se décharge expressément de l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, sauf si la législation en valeurs mobilières l'exige.